

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/10

18 mai 1998

(98-2009)

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session

Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

## DANEMARK

Déclaration distribuée par M. Niels Helveg Petersen  
Ministre des affaires étrangères

### Perspective globale et grandes priorités

L'impact extrêmement positif du système commercial multilatéral sur la croissance, l'emploi et la stabilité a été crucial pour l'économie mondiale au cours des 50 dernières années. La deuxième Conférence ministérielle de l'OMC et le cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral sont l'occasion de faire le bilan de ce qui peut être porté à notre actif. Mais les Membres de l'OMC se doivent en même temps de relever les défis de la coopération future en matière de commerce international. Cette tâche revêt une importance capitale, notamment pour le Danemark qui est une petite économie, et une économie ouverte. Notre attachement au système commercial multilatéral est plus fort que jamais.

Le Danemark se félicite vivement de voir comment l'OMC est devenue un organe fort et efficace s'occupant de la politique commerciale internationale et des questions connexes. La poursuite de l'abaissement des obstacles au commerce, l'élargissement du programme de travail de l'OMC, de même que l'élargissement de sa composition pour en faire une organisation véritablement mondiale, dénotent l'importance et la force de l'organisation à l'approche du deuxième millénaire. Le succès du système de règlement des différends, dont le succès ne s'est pas fait attendre, atteste lui aussi de l'efficacité de l'Organisation.

Ce développement rapide, étroitement lié à la globalisation de l'économie mondiale, impose de nouveaux impératifs à l'OMC. Il va lui falloir en particulier, c'est là un point crucial, continuer de jouir du soutien de l'opinion publique. Elle devra pour cela relever des défis difficiles résultant de l'interaction du commerce et des problèmes qui touchent à l'environnement, aux questions sociales et à un développement équitable. Il est impératif, notamment dans l'intérêt même du système commercial multilatéral, de faire avancer sensiblement le programme de travail de l'OMC sur l'environnement, les normes fondamentales du travail, l'intégration des pays en développement et l'ouverture.

Telles sont, pour le Danemark, les priorités absolues quant à l'évolution future du système commercial multilatéral, auxquelles il faut ajouter l'intensification de la libéralisation dans tous les domaines du programme de travail de l'OMC à laquelle nous sommes fortement attachés. Nous pensons qu'un programme de travail vaste et équilibré est nécessaire pour préserver les intérêts de tous les Membres de l'OMC. Dans ces conditions, le lancement de nouvelles négociations complètes dotées d'un ample ordre du jour nous paraît être le meilleur moyen de préserver l'efficacité et la crédibilité de l'OMC.

- Faire avancer le programme de travail sur le commerce et l'environnement ...

La question du commerce et de l'environnement prend de plus en plus d'importance dans les affaires internationales. L'opinion publique est de plus en plus sensibilisée au problème de la protection de l'environnement dans toutes les parties du monde et son inquiétude va croissant.

Dans ces conditions, on voit mal comment un programme important de libéralisation économique pourrait être convenu et mis en oeuvre à l'échelle mondiale dans les dix années qui viennent sans le soutien exprès de l'opinion publique des pays développés et des pays en développement. Il est donc nécessaire d'insuffler un nouvel élan aux travaux sur le commerce et l'environnement à l'OMC en vue de favoriser des résultats concrets et de donner à la question une place de premier plan dans de futures négociations complètes.

Le Danemark est l'un des partisans les plus convaincus de la poursuite de la libéralisation des échanges dans un cadre multilatéral. Il est farouchement opposé à l'exploitation des questions environnementales à des fins protectionnistes. Le cas particulier des pays en développement doit être intégralement pris en compte dans l'élaboration d'un programme de travail plus poussé en matière de commerce et d'environnement.

Par ailleurs, les règles de l'OMC ne doivent pas être un obstacle au relèvement du niveau des normes environnementales à l'échelon national, régional ou mondial. Cela signifie que l'OMC doit reconnaître la possibilité de prévoir des mesures concernant le commerce dans les accords multilatéraux sur l'environnement lorsque c'est nécessaire pour atteindre des objectifs environnementaux convenus à l'échelle mondiale.

En bref, l'OMC doit tenter de mieux intégrer les considérations et principes liés à l'environnement afin de maximiser les avantages mutuels du commerce et de l'environnement dans la perspective du développement durable.

- Respecter les normes fondamentales du travail ...

Le Danemark attache une grande importance à la défense et au respect des normes fondamentales du travail. Nous sommes, certes, fermement convaincus que l'OMC a un rôle important à jouer, mais nous refusons catégoriquement le recours aux normes du travail à des fins protectionnistes. L'avantage comparatif des pays, et notamment des pays en développement à bas salaires, ne doit pas être mis en cause.

Ces principes étant posés, les normes fondamentales du travail devraient figurer dans le programme de travail de l'OMC. La Déclaration de Singapour a confirmé que l'OMC avait un rôle à jouer dans la défense des normes du travail. Nous espérons que le débat sera poussé plus avant afin que la population du monde entier puisse bénéficier d'une protection sociale et de conditions de vie meilleures.

- Intégrer davantage les pays en développement ...

La poursuite des efforts en vue d'une libéralisation accrue du commerce multilatéral doit être axée sur une intégration et une participation totales des pays en développement. L'OMC devrait accorder une priorité élevée aux moyens d'augmenter les possibilités commerciales des pays en développement, en mettant l'accent en particulier sur les problèmes des pays les moins avancés.

Les résultats de la Réunion de haut niveau de 1997 consacrée aux problèmes commerciaux des pays les moins avancés est une première étape importante pour ce qui touche à l'accès au marché

et à l'assistance technique liée au commerce. Il importe d'accorder une priorité élevée aux initiatives qui en ont découlé, ainsi qu'aux efforts de tous les Membres de l'OMC pour y donner suite.

D'autres initiatives sont nécessaires en matière d'accès au marché et d'assistance. Les travaux de l'OMC, et des divers Membres, doivent être suivis d'effets concrets afin de renforcer le rôle des pays les moins avancés dans le commerce international. Le Danemark appuiera tout ce qui pourra être fait en ce sens.

- Accroître l'ouverture et la transparence de l'OMC ...

L'opinion publique étant de plus en plus sensible à la politique commerciale internationale, les critiques concernant la transparence, l'ouverture et la démocratie sont de plus en plus vives. L'OMC doit absolument trouver le moyen de tenir compte de cet intérêt accru du public pour ses décisions et son processus d'élaboration des décisions. L'accroissement de la transparence non seulement mettrait l'OMC à l'abri des critiques mais pourrait être un moyen important de faire connaître les avantages de la libéralisation des échanges et, du même coup, de renforcer la popularité de l'OMC.

Le Danemark est donc partisan d'une Organisation mondiale du commerce plus transparente et plus ouverte. Il tient cependant à souligner qu'aucune initiative en matière d'ouverture ne doit mettre en péril l'efficacité de l'OMC. Nous estimons qu'ouverture et efficacité ne sont pas incompatibles.

Sans minimiser les mesures déjà prises par l'OMC, le Danemark pense qu'il serait bon de faire une plus grande place à la question de l'ouverture à l'OMC. Pour disposer d'un processus continu pour l'examen de cette question importante, on pourrait créer un groupe de travail de l'ouverture et de la transparence.

- Relever les défis de la mondialisation ...

La mondialisation a imposé de nouveaux impératifs à l'OMC. C'est ainsi que les aspects du commerce international qui touchent aux investissements et à la concurrence prennent de plus en plus d'importance. Les pratiques en matière de concurrence et d'investissement sont peut-être aujourd'hui plus importantes pour les courants internationaux de biens et de services que les obstacles tarifaires à proprement parler. Le Danemark appuie sans réserve les travaux en cours sur ces questions à l'OMC. L'investissement et la concurrence doivent faire partie intégrante du programme futur du système commercial multilatéral, y compris de futures négociations.

Le commerce électronique est un autre sujet actuel qui doit être pris en compte par l'OMC. Les travaux dans ce domaine devraient être accélérés et inscrits formellement à l'ordre du jour de l'Organisation.

Par ailleurs, la mondialisation et le progrès technique ont accru la nécessité et élargi la portée de la facilitation des échanges. L'OMC doit conduire la modernisation et la simplification des procédures douanières et commerciales. Sachant les immenses avantages potentiels que recèle la facilitation des échanges, l'OMC devrait accélérer les travaux dans ce domaine.

- Continuer d'avancer dans tous les domaines ...

Un certain nombre d'autres questions et domaines du programme de travail de l'OMC doivent avancer selon le calendrier convenu. Le Danemark participera dans un esprit constructif aux négociations prévues dans le programme "incorporé" concernant l'agriculture et les services, et notamment le secteur maritime dans lequel une libéralisation substantielle est capitale. L'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et l'Accord sur les obstacles techniques au commerce sont d'autres domaines

importants du programme de l'OMC, de même que la révision de l'Accord sur les marchés publics et de l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce.

Par ailleurs, le Danemark se félicite des résultats obtenus depuis la Conférence de Singapour, notamment les accords prévoyant la libéralisation des produits des technologies de l'information, des services financiers et des services de télécommunication. L'élargissement de la portée de l'Accord sur les technologies de l'information est une tâche importante à laquelle nous devons nous attaquer.

Autre défi d'envergure pour l'OMC: l'élargissement de la composition de l'Organisation. Le Danemark estime qu'il est important que l'accession des pays candidats se fasse de manière souple et rapide, étant donné en particulier l'enjeu politique et économique que l'accession représente pour les candidats. Il n'en reste pas moins que l'accession à l'OMC doit être fondée sur le respect des normes de l'Organisation relatives à la politique commerciale et des engagements substantiels et non discriminatoires en matière d'accès aux marchés.

- Mise en oeuvre des engagements existants ...

Le Cycle d'Uruguay et la Conférence ministérielle de Singapour ont abouti à des accords et des engagements de libéralisation d'envergure. La mise en oeuvre intégrale de ces engagements par tous les Membres de l'OMC dans le respect des calendriers fixés est primordiale.

Il se peut que les pays en développement se heurtent à des problèmes particuliers à cet égard. Le Danemark appuiera les initiatives visant à aider ces pays pendant la période de transition en leur accordant une aide technique, financière ou autre.

- Lancement de nouvelles négociations complètes ...

Il va de soi que relever tous les défis qui viennent d'être énumérés est une énorme tâche. Cette tâche ne peut selon nous être accomplie qu'en arrêtant un programme vaste et équilibré pour des négociations futures dans lesquelles les intérêts de tous les pays Membres de l'OMC seront représentés.

Le Danemark est un partisan convaincu du lancement de négociations mondiales complètes, de préférence sous la forme d'un nouveau cycle de négociations, en 1999. La Conférence ministérielle à laquelle nous participons aujourd'hui est capitale pour préparer la voie à ces négociations. Prendre une décision sur des négociations futures serait un moyen de stimuler l'approfondissement et l'élargissement de la coopération au niveau de la politique commerciale à l'OMC.

Prendre des engagements conjoints en vue d'une intensification de la libéralisation des échanges au niveau multilatéral serait aussi la manière la plus convaincante de faire preuve de détermination face au protectionnisme. Aucun engagement ne saurait être plus constructif et plus crédible pour l'économie mondiale que celui de lancer de nouvelles négociations commerciales complètes dans le cadre de l'OMC.

---